L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX: Rue de Chartres, No. 73. NOUVELLE-ORLEANS, JEUDI MATIN, 28 FEVRIER 1867. Entre les rues Bienville et Conti.

BUNGUE & LIBET,
PROPRIETAIRES - EDITEURS.

PRIX DE L'ABONNEMENT,
EDITION QUOTIDIENNE.
Par an, $10; par semestre, $6; par trimestre, $4.
Prix d'un exemplaire, 10 centx.

EDITION BI-HEBDOMADAIRE
Paraissant le Mardi et le Samedi:
Par an, $6; par semestre, $3.
TARIF D'ANNONCES.

Les annonces insérées, pendant le cours de cette dans le journal, coûteront $1 50 le carré pour la première insertion, et 75 CENTS le carré pour chaque insertion subséquente.

Les annonces testamentaires de la page éditoriale paieront $2 le carré pour chaque insertion.

Les annonces publiées par tabonnés, paieront moitié prix.

Les annonces nouvelles pour chaque insertion.

Les annonces en noir, dans la page éditoriale, paieront le carré le cupié par mois.

Les personnes faisant régulièrement et souvent des annonces entrent, sur les prix indiqués ci-dessus pour les annonces temporaires, tel arrangement qu'il aura convenu entre elles; mais dans aucun cas, cet arrangement ne dépassera pas 25 pour cent.

Toutes les réclames d'argent d'affaires paieront 20 cents toute la ligne pour chaque insertion.

Toute annonce insérée dans deux payés d'avance.

Les comptes des gouvernements devront régulièrement de la manière leur en est accordé à la fin de chaque mois.

NOUVELLE-ORLEANS:
JEUDI MATIN 28 FEVRIER.

☞ Pour la liste des navires et steamboats arrivés dans notre port, ainsi que les empêchements survenus en dernier, voir à la Page anglaise.

VENTES A L'ENCAN DE CE JOUR.
Pour les détails et l'heure, voir aux annonces

Du Shariff—à la Bourse des Négociants et des Encans, un terrain situé dans le Deuxième District, avec maison de résidence en brique, rue de la Course entre Dauphine et Bourbon.

Du Juge de Paix—à la Bourse des Négociants et des Encans, des actions de Polk County Copper Company, et de la Compagnie de Pilotol St Charles de la Nouvelle-Orléans.

De Montgomery, Bros & Co — à 10 heures, sur la rue au pied de la rue Girod, 1411 sacs de maïs, vendu pour des gardiens du port.

De E. Murphy—au magasin d'encan, 40 demi-caisses assortiment anglais, à crédit, à 3 mois, et autrepot de M. Bayley & Co, 32, rue du Canal, 345 tiers et demi-tiers de harengs.

De Turpin — à son magasin d'encan, vin rouge français en barriques.—Dès 11 heures, au coin des rues de Chartres et Palmyre, le contenu d'une grocerie, avec le comptoir.

De E. Roger à Co—à heure exacte d'encan, des caisses de montres anglaises.

De Simon & Marks—au No 26 de la rue de Chartres, un assortiment de marchandises sèches.

De Bisham & Co — au No 33 de la rue Bienville, marchandises sèches, habillements et chapeaux.

De P. Bidemon — aux Nos 28 et 30 de la rue Gravier, sucre, riz, candelle whisky, vin rouge.

De M. Murphy—au No 67 de la rue des Magasins, 1 caisse esprits, indigo, amidon, homards, poivre.

De Barrett & Co — au No 16 de la rue de Chartres, divers articles d'épicerie et marchandises.

De Hewlett & Co — au No 64 de la rue Bienville, 1 caisse chaussettes, mouchoirs, lisières, toile d'emballage, chaussures, &c.

☞ Achetez vos soieries, vos manteaux, vos robes, chez M. Ernest Turpin, 93 Vieille Levée.

ATTENTION!!
☞ Jule maison de confiserie avec verandah, rue de la Douane, à l'Avenue pour le soirée.

Nous appelons l'attention sur la vente aux enchères qui aura lieu aujourd'hui à midi, à la Bourse des Négociants et des Encans, rue Royale, par le maréchal Shariff, d'une maison de résidence en briques avec dépendances, située sur la façade, située au No 16 de la rue de Chartres, entre Dauphine et Bourbon, dans le Deuxième District. Voir aux annonces.

☞ Nous appelons l'attention de commerçants et appelée sur les vendues qui doivent avoir lieu aujourd'hui, par le maréchal Bernard Turpin, encanteur.

Heures A. M., au magasin, No 26, rue Vieille-Levée de Rondé, première qualité.

Même heure et au même endroit, bourbons assortis.

2 heures, au magasin Palmyre et Frieur, succ. Michel Cledora.

Détails, voir les annonces dans nos colonnes.

☞ La grande vente de Marchandises sèches américaines a lieu, aujourd'hui, à midi, au magasin de Jas. Ryback. Voir l'annonce.

LES DOUANES ET L'EXPOSITION.

Le procès-verbal de l'assemblée convoquée depuis quelques jours, d'une question extrêmement intéressante pour les voyageurs et pour ceux qui se préparent de venir à Paris, a été publié aujourd'hui même que des négociations relativement déjà entre les gouvernements de Prusse et de France pour supprimer la visite des bagages.

Il paraîtrait de plus que des négociations semblables sont en voie d'exécution entre la France et d'autres puissances, mais nous ignorons encore quelles sont ces puissances.

Le commissaire français d'un système hardi, en faveur des voyageurs pour lequel la sécurité de l'Exposition universelle exige le moins de toute les points du monde.

Il paraîtrait qu'il serait question d'organiser de service régulier de malles entre les principales villes d'Europe et de l'Amérique, et Paris, de sorte que les voyageurs, en faisant simplement leurs bagages, passent arrivés à Paris pour revenir à la capitale sans être obligés à aucune visite.

Il paraîtrait de plus, que le palais, pendant toute la durée de l'Exposition, sera ouvert aux heures de nuit, et le même qui a signé les conventions de chemins de fer, et qui a été une impulsion au progrès de la liberté et de la civilisation, et la visite à des ministres aussi libéraux que les circonstances peuvent le réclamer. (Français.)

Le conseil de Ministres à Paris adresse au Moniteur officiel la lettre suivante:

Paris, [illegible], s'annonçant la prochaine publication d'une lettre adressée par M. Rouher, ministre, à la correspondance particulière de l'empereur Napoléon III avec l'empereur Maximilien, et prétendant que cette correspondance aurait été livrée à l'auteur de ce travail par M. le comte de Bombelles.

Il a été autorisé à déclarer que cette assertion est dénuée de tout fondement.

D. GALLOTI,
Conseil de Ministre à Paris.

☞ Achetez vos soieries, vos manteaux, vos robes, etc., au magasin de Jas. Ryback. Voir l'annonce.

LE VOTE SOUS LE RÉGIME RADICAL.—Un journal de Nashville indique l'idéal du suffrage universel suivant les radicaux. Une maison de commerce importante de cette ville comprend six personnes, patrons et employés, en âge de voter. Sur ces six citoyens il n'y en a qu'un qui ait le droit de vote, c'est l'homme de police, nègre, de l'établissement. Les autres sont tous exclus par le serment d'épreuve imposé par la législature radicale. Tel est le régime désiré que le Congrès voudrait appliquer à tous les Etats du Sud!

LE RÉGIME RADICAL EN TENNESSEE.—La tyrannie du révérend Brownlow se fait sentir de plus en plus. Le commandant de la division militaire, sur les conseils pris de ce fanatique, vient de suspendre les élections, supprime les droits civils, réprime la justice, crée une armée permanente, et finalement rend des décrets frappant la rébellion. La dernière mesure provoquée par lui et adoptée par sa législature porte arrestation et châtiment:

« De toutes personnes qui se rendront coupables de discours ou de paroles séditieuses ou de menaces de résistance aux lois de l'Etat ou des Etats Unis, ou contre les officiers chargés de les faire exécuter; ou d'incitation à ces délits, par paroles ou écrits imprimés ou publiés.

« Ceux, on en conviendra, une interprétation un peu forcée de la liberté de la parole et de la presse. Mais on n'y regarde pas de si près sous un gouvernement républicain.

(Courrier des Etats-Unis)

THÉATRE DE L'OPÉRA. — On dit des merveilles des processus qu'accomplissent les Bostoz-Zoug-Zoug qui doivent se faire voir ce soir à l'Opéra. Il ont fait, il y a trois ans, à Paris, les délices des habitués du Cirque de l'Impératrice et tout Paris, comme on dit, est allé les voir. Nous les logerons à l'ouvre ce soir.

On jouera aussi *Le Mondtrope et l'Arrangeant*, et la *Rue de la Lune*; les Arabes paraîtront entre ces deux vaudevilles et à la fin. Ce spectacle amusant reposera des émotions de la tragédie. Le spectacle commencera à sept heures et un quart.

MADAME RISTORI.—La grande tragédienne n'a plus que quatre représentations à donner à l'Opéra: vendredi *Angelo*, drame de Victor Hugo, dans lequel elle joue le rôle de Thisbé, samedi *Fra de Thérèse*, lundi *Judith*, et mercredi pour son bénéfice *Macbeth*.

Madame Ristori et sa troupe doivent retourner en Europe au mois de mai prochain; leur passage est arrêté à bord de la *Ville de Paris*, transatlantique français qui part de New York le 18 mai. La célèbre artiste est tellement enchantée de l'accueil qu'elle a reçu en Amérique qu'elle compte revenir l'année prochaine; elle ira alors à la Havane, ville qu'elle n'a pu visiter cette année.

Nous apprenons que M. Eddy, directeur du Théâtre St-Charles, a contracté un arrangement avec M. Grau pour une représentation de Mme Ristori. Elle jouera *Elisabeth* à ce théâtre dimanche prochain, 3 courant.

P. S.—La représentation de Myrrha qui a eu lieu hier soir à l'Opéra, a valu à l'habile tragédienne un nouveau triomphe—le triomphe de la difficulté vaincue. La donnée mythologique de la pièce étant acceptée, il faut reconnaître que Mme Ristori a rendu avec un art infini toutes les péripéties de cette lutte entre les sentiments humains de la malheureuse Myrrha et le pouvoir supérieur qui s'est emparé d'elle et qui la pousse à dévoiler elle-même sa honte et sa faiblesse. La physionomie, les gestes, les poses, les mouvements qui palpitent, la poitrine qui se soulève, tout cela est d'une vérité qui émeut et qui effraie. C'est le dernier mot de l'art, car l'artiste a disparu complétement pour faire place à la Myrrha du poète, et à la victime de l'implacable Vénus.

La scène du mariage, celle qui suit entre la mère et la fille et la scène du dernier acte entre Myrrha et son père, nous ont révélé le talent de Mme Ristori sous de nouvelles faces et lui ont acquis de nouveaux titres à notre admiration. Elle a eu de ces jours qu'un artiste voudrait pouvoir immortaliser avec son burin. L'enthousiasme du public pour cette éminente artiste va toujours en augmentant.

CONCERT A LA SALLE DU LYCÉE.—Le concert donné hier dans la salle du Lycée, par M. Schramm méritait mieux que le public choisi, mais peu nombreux, qui y assistait. Le talent des artistes et le choix des morceaux étaient de nature à attirer la foule dans toute autre circonstance. Nous n'avons pu entendre que quelques uns des morceaux qui ont été exécutés on chantés d'une façon brillante. Nous citerons le duo de la *Favorite*, pour piano et violon, par M. Olivera et Schramm, la *Danse des Sylphes* par M. Schramm, et la fantaisie d'Alard sur le *Trouvères*, par M. Olivera. Ces deux habiles instrumentistes ont été fort applaudis. Mme Fleury Urban et M. Fernando ont chanté avec un grand succès le duo de la *Favorite*, entre Léonore et le roi. M. Fernando dit avec beaucoup d'ame sa romance du *Bal masqué de Verdi*. Cet habile chanteur est appréciés à sa juste valeur par les habitués de nos concerts. Mme Urban a été chantée après notre départ son grand air du *Prophète*, qui est son triomphe, et une mélodie allemande. La soirée a dû se terminer par une grande marche exécutée sur deux pianos, par MM Smith et Schramm. M. Smith est un pianiste de talent et un excellent accompagnateur.

☞ Achetez vos soieries, vos manteaux, vos robes, etc., au magasin de Jas. Ryback. Voir l'annonce.

INSTITUT ST CHARLES. — Une matinée musicale et littéraire doit être donnée, vendredi prochain, à 11 heures, au foyer de l'Opéra, par les Elèves de l'Institut St Charles. Nous reviendrons la directrice, Mme Macé, de l'invitation qu'elle nous a adressée.

CONCLAVE FRATERNITÉ No 11.—Les membres de cette société (F. M.) sont invités à se réunir demain, à 7 heures du soir, pour délibérer sur des questions importantes. Voir l'annonce.

CHRONIQUE LOCALE.

LEVÉES.—Le deuxe a grossi avec une rapidité qui met à une terrible épreuve les levées récemment faites. Un télégramme envoyé de Vicksburg par le général Peck annonce que deux levées dans la paroisse Tensas, l'une sur l'habitation Boudenstein et l'autre à Waterproof sont dans un mauvais état et que des crevasses y sont imminentes. Il est fort étonnant que la levée de Waterproof (*à l'épreuve de l'eau*) ne soit pas à l'abri d'une crevasse; cette levée est jadigne de son nom!

Un autre télégramme dit que la levée sur la plantation de Villa Vista entre les paroisses Carroll et Madison est au moment de céder à la force de l'eau. Voilà donc déjà quatre endroits menacés de crevasses, et nous ne sommes qu'en février. Que serait ce donc si nous étions en mai ou en juin, époque des plus hautes eaux de l'année!

Il est fort à craindre que l'Etat ne regrette bientôt les dépenses qu'il a faites pour la reconstruction de ces levées si elles ne sont pas mieux surveillées.

VOL ET ARGENT TROUVÉ.—M. Michelin Plukarton avait fait arrêter, samedi soir Mathieu Thompson, soupçonné de lui avoir volé un porte monnaie contenant $100, dans sa maison rue Franklin. L'officier Fleming, à qui on avait remis les pièces trouvées sur le prévenu, a trouvé le portemonnaie dans l'arrière cour de la maison. Il contenait 99 10 et aussi divers papiers.

FAUSSET DE MARQUE.—Un jeune garçon nommé Ben Scarborough a apporté à la station blanche un gros paquet de lettres de change qui lui avait été donné par un inconnu, qui lui a fait de la rue Poydras.

SUICIDE.—Jos. Kraus, travaillant dans la maison de J. F. Ryan, sous qu'il est pas expliqué un prétexte d'une manière inconnue, à été trouvé mort dans la cour de la maison. Un médecin appelé a déclaré que la mort était due à l'abus de l'opium.

VOL.—Thomas Murphy accusé d'avoir volé des articles de linge lui étant la maison de Miss Manford Park, No 67 rue Front, a été envoyé au Prieur où il attendra son jugement devant la Première Cour de District.

CONDUITE INDÉCENTE.—F. L. Brown a été condamné à $20 d'amende pour inconvenance de conduite au théâtre olympique.

TAPAGE DANS LE SECOND DISTRICT.—Cinq nègres ont été arrêtés mercredi soir, rue Franklin, pour avoir fait du bruit et été désordre. Un d'eux, nommé Jeff Harrison, avait un revolver. Le sergent Leclerc rapporte que depuis tout le temps où il s'allume plus que 12 lampes sur les 36 de la place Jackson.

Miles Rolland, accusé d'avoir fait du tapage à l'Opéra, a été arrêté.

Législature de la Louisiane.
Séance du 26 février.

SÉNAT.—M. Kenner présente un mémoire où l'auteur annonce qu'il a découvert un fluide qui tue les chenilles, s'il est bien employé. Renvoi au comité d'agriculture.

M. Peché présente un bill qui crée la place de greffier de paroisse et un autre pour celui abolit la place de greffier de cour de district.

M. Gordon demande qu'on envoie à l'impression l'acte relatif aux compagnies de chemins de fer organisées dans cet Etat, acte qui est un encouragement au bill relatif au chemin de fer de Chattanooga.

M. Mahan, au nom du comité auquel avaient été référées diverses communications de Bureaux d'immigration, soumet un rapport qui, sans être lu est envoyé à l'impression.

M. Poste donne avis qu'il présentera un acte pour rappeler l'acte par lequel le Bureau d'Immigration avait été établi.

M. Kavanagh parle en faveur de l'acte pour amender un acte qui avait pour but de créer des revenus à l'Etat pour servir les intérêts de ses dettes. Adopté finalement.—Le nouvel acte établit une taxe de 1/4 de 1 p. 0/0 sur les ventes brutes, commerces et professions dont les profits excèdent $2000 par an.

Le vote du gouverneur sur l'acte relatif à la Convention est mis en discussion.

M. Hough et les sénateurs qui avaient d'abord parlé contre l'acte soutiennent maintenant le vote. Ils disent que la dépense sera inutile, qui qu'il est évident que le Congrès veut établir un gouvernement militaire en Louisiane. La question, mise aux voix, donne 30 sénateurs pour le bill et 5 contre. M. Coco seul était absent.

Le bill a passé. Les 5 opposants sont MM. Andrews, Brownlee, Hough, Kavanagh et Purcell.

Après une séance exécutive, le Sénat s'ajourne.

CHAMBRE DES REPRÉSENTANTS.—71 membres répondent à l'appel.

M. Kidd appelle sa résolution présentée mardi, dans les termes suivants:

Résolution jointe chargeant les comités judiciaires respectifs du Sénat et de la Chambre de faire tous amendements nécessaires et un rapport, aussi promptement que possible, sur la marche la plus expéditif d'avoir la décision de la Cour Suprême des Etats Unis sur la constitutionnalité de tout acte du Congrès entreprenant les affaires de la Louisiane comme Etat souverain et dûment organisé.

M. Elam propose un amendement bornant l'application de la résolution à l'acte particulier du Congrès qui a été soumis au président pour qu'il le signe. La résolution ainsi amendée est adoptée.

M. Montgomery, du comité sur les améliorations de l'intérieur, fait un rapport défavorable sur le bill de soumettre pour la compagnie du chemin de fer des Opelousas.

Le bill pour transférer $700,000 de bons d'Etat au fonds des améliorations intérieures, de manière à ce qu'il soit pourvu au payement immédiat des travailleurs, est pris comme subsidiaire.

M. Scanlan, avec bon humeur ordinaire, parle vivement et fastidieusement sur le sujet et se montre très sévère à l'égard des commissaires et des contracteurs de la ligne.

M. Jones, du comité de finance, en réponse à une question de renseignement, explique la situation financière de l'Etat. Les seuls mesures prises par le comité a été dans le but de se débarrasser des certificats de dette. Il n'a été pour en aucune manière à ces améliorations intérieures.

M. Bailey croit que les commissaires de Levée devraient être mis en accusation. Ils sont, eux avec l'auditeur et le trésorier, exposés à un affidavit pour abus de confiance.

M. Walker ne peut comprendre que des imputations de ce genre soient faites avant que les commissaires aient rendu leurs comptes.

M. Bailey pense que les rapports de ces officiers sont suffisants.

M. Scanlan se livre de nouveau à ses agréables échappés; c'est, en vérité, merveilleux, et nous pouvons assurer nos lecteurs que M. Scanlan mérite réellement qu'on aille l'entendre.

M. McCloskey croit qu'une somme de $30,000 suffirait pour payer les travailleurs et il est en faveur de l'adoption immédiate du bill. Mis à l'ordre du jour de jeudi.

M. Seabrola fait un rapport favorable sur le bill relatif aux vagabonds du Wisconsin.

M. Bourges appuie le bill pour soumettre les maisons de jeu à une licence.

M. McConnell dit qu'il est opposé au bill et désire qu'il soit ajourné.

M. McCloskey demande que le bill soit ajourné indéfiniment.

M. Bourges défend la mesure et fait valoir les recommandations du grand jury, celles des juges de district et des commissaires du tribunal de police, pour soumettre ces institutions au régime des licences. Aussi longtemps que ces différentes existeront, et rien ne pourra les en pêcher d'exister, il sera dans l'intérêt de la ville de les avoir ouvertement et connus comme tels, et nous devrions les faire contribuer aux taxes d'Etat qui a besoin de revenu de $500,000 que le bill nouveau fait s'il était accordé.

M. Tucker dit que puisque c'est un mal irrémédiable, il faut du moins le faire contribuer au revenu.

M. Thieneman se prononce en faveur du bill et d'une décision immédiate.

M. Eustis appuie l'ajournement.

M. Fenner soutient que si les maisons de jeu ne peuvent être supprimées, il faut voter le bill comme mesure de police.

M. Scanlan veut qu'on agisse immédiatement et quant à lui il est pour le bill.

M. Nott dit qu'il est en faveur du bill et qu'il faut déposer le mieux d'appointement sur la table. Décision conforme à cette opinion, 37 voix pour et 4 contre.

Le bill est remis ensuite à mardi prochain.

La Chambre s'ajourne.

Discours de E. Gladstone.
A LA SOCIÉTÉ D'ÉCONOMIE POLITIQUE DE PARIS

Les éloquentes paroles prononcées par M. Gladstone, samedi dernier, au dîner que lui était offert par la Société d'économie politique de Paris, ont produit une vive impression. Les convives semblaient suspendus aux lèvres de l'orateur, car l'éclat de la forme le disputait à la profondeur de la pensée, la langue anglaise, ainsi maniée, devenait harmonieuse et presque musicale; l'accent que lui prêtait M. Gladstone, tour à tour élevé et familier, ému et spirituel, ne permettait point à l'attention de faiblir un moment: l'Amour britannique s'ajoutait à l'inspiration, pour faire de ce discours un véritable modèle.

Mais l'attrait même de cette admirable improvisation empêchait que personne songeât à la recueillir; il n'en restera donc dans la mémoire de ceux qui l'ont écoutée qu'un souvenir nécessairement imparfait. Nous sentirons cependant le reproduire quelques traits, en résumant la marche générale du discours et en donnant une idée rapide.

Lorsque je descends au moi-même, a dit M. Gladstone, j'hésite à croire que j'ai été suffisamment méritié l'accueil que vous me faites. J'ai essayé de remplir tous devoir envers mon pays et envers l'humanité, mais n'ai été doué d'une grande réforme qui vient de s'accomplir, et dont le monde commence à recueillir le bienfait, qu'un tantinement secondaire, qu'un auxiliaire dévoué. Exporter—et l'honneur aux deux hommes sans lesquels la liberté commerciale aurait été longtemps encore refusée dans les terres! Les esprits généreux et sains les études de science; aux deux hommes qui ont ouvert une ère nouvelle pour les rapports internationaux, l'empereur Napoléon et Cobden. L'empereur, par les vues élevées de l'esprit et par l'énergie indomptable de la volonté, a su écarter des obstacles innombrables en apparence, et qui, formé en une splendide réalité ce qui la veille pouvait sembler un rêve. Cobden, dont le génie sagace s'affirmait à un esprit modeste, Cobden, dont la pureté, la droiture, le cœur chaleureux, l'intelligence supérieure ont tant contribué au bien de l'humanité, a su sans rappeler aussi une vive émotion cette noble victime, cette pensée si forte et si persévérante, accomplie le sein fier d'avoir servi d'auxiliaire.

C'était déjà beau de combattre la misère, d'invoquer le moyen le plus efficace pour élever le niveau de l'aisance générale. Mais le but de Cobden était autrement grand: il voulait le rapprochement moral des peuples. Il aspirait à donner une base solide à la paix du monde. Affranchir les Etats des lourdes charges de la guerre, empêcher autant que possible la triste effusion du sang humain, quand les intérêts moraux de la liberté et de l'indépendance ne sont pas en jeu, montrer que la grandeur des nations est ailleurs que dans l'agrandissement de territoire; apprendre entre les peuples cette cause incommune de collision qu'entretenaient la fausse estime de l'importance de la richesse et la jalousie commerciale, telle a été l'œuvre de Cobden. Il savait que le progrès matériel ne vaut rien sans le progrès moral, et chaque jour des bienfaits nouveaux viennent réaliser la vaste conception tracée jusqu'à ses adversaires les plus obstinés. De funestes erreurs et de véritables délits attristent sous ce rapport l'histoire de la France. L'Angleterre avait été la première à s'en rendre coupable: il était juste qu'elle fût la première à les réparer.

On croyait pas que cette entreprise fût exempte chez nous de difficultés, et libre de préjugés invétérés. De temps à autre, on entend encore de l'autre côté du détroit voir qui est au bien, est prétendant que la France a plus gagné au traité de commerce que l'Angleterre. S'il en est ainsi, lois d'y découvrir un sujet de plainte, et vous en félicite de toute mon âme. Dans cette direction, les uns pouvant gagner moins, les autres davantage; l'essentiel est que personne n'y perde.

Les bienfaits pour être différent, il n'en est pas moins mutuel.

L'œuvre ne comptera sans précipitation et sans imprévoyance: les bienfaits qu'on en ressentit ne se borne plus aux deux contrées voisines qui ont été les premières à donner un grand exemple. Les autres nations suivent la même voie. Les marchandises des deux maisons ont été brûlées. On ne connaît pas le montant de l'assurance, et la nouvelle de la fin de l'incendie.

MAUVAISE RENCONTRE.—Un nègre nommé Jean Pinkerton avait fait arrêter, samedi soir Mathieu Thompson, soupçonné de lui avoir volé un porte monnaie contenant $100, dans sa maison rue Franklin. L'officier Fleming, à qui on avait remis les pièces trouvées sur le prévenu, a trouvé le portemonnaie dans l'arrière cour de la maison. Il contenait 99 10 et aussi divers papiers.

FAUSSET DE MARQUE.—Un jeune garçon nommé Ben Scarborough a apporté à la station blanche un gros paquet de lettres de change qui lui avait été donné par un inconnu, qui lui a fait de la rue de la rue Poydras.

SUICIDE.—Jos. Kraus, travaillant dans la maison de J. F. Ryan, sous qu'il est pas expliqué un prétexte d'une manière inconnue, à été trouvé mort dans la cour de la maison. Un médecin appelé a déclaré que la mort était due à l'abus de l'opium.

VOL.—Thomas Murphy accusé d'avoir volé des articles de linge lui étant la maison de Miss Manford Park, No 67 rue Front, a été envoyé au Prieur où il attendra son jugement devant la Première Cour de District.

CONDUITE INDÉCENTE.—F. L. Brown a été condamné à $20 d'amende pour inconvenance de conduite au théâtre olympique.

TAPAGE DANS LE SECOND DISTRICT.—Cinq nègres ont été arrêtés mercredi soir, rue Franklin, pour avoir fait du bruit et été désordre. Un d'eux, nommé Jeff Harrison, avait un revolver. Le sergent Leclerc rapporte que depuis tout le temps où il s'allume plus que 12 lampes sur les 36 de la place Jackson.

Miles Rolland, accusé d'avoir fait du tapage à l'Opéra, a été arrêté.

Législature de la Louisiane.
Séance du 26 février.

SÉNAT.—M. Kenner présente un mémoire où l'auteur annonce qu'il a découvert un fluide qui tue les chenilles, s'il est bien employé. Renvoi au comité d'agriculture.

M. Peché présente un bill qui crée la place de greffier de paroisse et un autre pour celui abolit la place de greffier de cour de district.

M. Gordon demande qu'on envoie à l'impression l'acte relatif aux compagnies de chemins de fer organisées dans cet Etat, acte qui est un encouragement au bill relatif au chemin de fer de Chattanooga.

M. Mahan, au nom du comité auquel avaient été référées diverses communications de Bureaux d'immigration, soumet un rapport qui, sans être lu est envoyé à l'impression.

M. Poste donne avis qu'il présentera un acte pour rappeler l'acte par lequel le Bureau d'Immigration avait été établi.

M. Kavanagh parle en faveur de l'acte pour amender un acte qui avait pour but de créer des revenus à l'Etat pour servir les intérêts de ses dettes. Adopté finalement.—Le nouvel acte établit une taxe de 1/4 de 1 p. 0/0 sur les ventes brutes, commerces et professions dont les profits excèdent $2000 par an.

Le vote du gouverneur sur l'acte relatif à la Convention est mis en discussion.

M. Hough et les sénateurs qui avaient d'abord parlé contre l'acte soutiennent maintenant le vote. Ils disent que la dépense sera inutile, qui qu'il est évident que le Congrès veut établir un gouvernement militaire en Louisiane. La question, mise aux voix, donne 30 sénateurs pour le bill et 5 contre. M. Coco seul était absent.

Le bill a passé. Les 5 opposants sont MM. Andrews, Brownlee, Hough, Kavanagh et Purcell.

Après une séance exécutive, le Sénat s'ajourne.

CHAMBRE DES REPRÉSENTANTS.—71 membres répondent à l'appel.

M. Kidd appelle sa résolution présentée mardi, dans les termes suivants:

Résolution jointe chargeant les comités judiciaires respectifs du Sénat et de la Chambre de faire tous amendements nécessaires et un rapport, aussi promptement que possible, sur la marche la plus expéditif d'avoir la décision de la Cour Suprême des Etats Unis sur la constitutionnalité de tout acte du Congrès entreprenant les affaires de la Louisiane comme Etat souverain et dûment organisé.

M. Elam propose un amendement bornant l'application de la résolution à l'acte particulier du Congrès qui a été soumis au président pour qu'il le signe. La résolution ainsi amendée est adoptée.

M. Montgomery, du comité sur les améliorations de l'intérieur, fait un rapport défavorable sur le bill de soumettre pour la compagnie du chemin de fer des Opelousas.

Le bill pour transférer $700,000 de bons d'Etat au fonds des améliorations intérieures, de manière à ce qu'il soit pourvu au payement immédiat des travailleurs, est pris comme subsidiaire.

M. Scanlan, avec bon humeur ordinaire, parle vivement et fastidieusement sur le sujet et se montre très sévère à l'égard des commissaires et des contracteurs de la ligne.

M. Jones, du comité de finance, en réponse à une question de renseignement, explique la situation financière de l'Etat. Les seuls mesures prises par le comité a été dans le but de se débarrasser des certificats de dette. Il n'a été pour en aucune manière à ces améliorations intérieures.

M. Bailey croit que les commissaires de Levée devraient être mis en accusation. Ils sont, eux avec l'auditeur et le trésorier, exposés à un affidavit pour abus de confiance.

M. Walker ne peut comprendre que des imputations de ce genre soient faites avant que les commissaires aient rendu leurs comptes.

M. Bailey pense que les rapports de ces officiers sont suffisants.

M. Scanlan se livre de nouveau à ses agréables échappés; c'est, en vérité, merveilleux, et nous pouvons assurer nos lecteurs que M. Scanlan mérite réellement qu'on aille l'entendre.

M. McCloskey croit qu'une somme de $30,000 suffirait pour payer les travailleurs et il est en faveur de l'adoption immédiate du bill. Mis à l'ordre du jour de jeudi.

M. Seabrola fait un rapport favorable sur le bill relatif aux vagabonds du Wisconsin.

M. Bourges appuie le bill pour soumettre les maisons de jeu à une licence.

M. McConnell dit qu'il est opposé au bill et désire qu'il soit ajourné.

M. McCloskey demande que le bill soit ajourné indéfiniment.

M. Bourges défend la mesure et fait valoir les recommandations du grand jury, celles des juges de district et des commissaires du tribunal de police, pour soumettre ces institutions au régime des licences. Aussi longtemps que ces différentes existeront, et rien ne pourra les en pêcher d'exister, il sera dans l'intérêt de la ville de les avoir ouvertement et connus comme tels, et nous devrions les faire contribuer aux taxes d'Etat qui a besoin de revenu de $500,000 que le bill nouveau fait s'il était accordé.

M. Tucker dit que puisque c'est un mal irrémédiable, il faut du moins le faire contribuer au revenu.

M. Thieneman se prononce en faveur du bill et d'une décision immédiate.

M. Eustis appuie l'ajournement.

M. Fenner soutient que si les maisons de jeu ne peuvent être supprimées, il faut voter le bill comme mesure de police.

M. Scanlan veut qu'on agisse immédiatement et quant à lui il est pour le bill.

M. Nott dit qu'il est en faveur du bill et qu'il faut déposer le mieux d'appointement sur la table. Décision conforme à cette opinion, 37 voix pour et 4 contre.

Le bill est remis ensuite à mardi prochain.

La Chambre s'ajourne.

Discours de E. Gladstone.
A LA SOCIÉTÉ D'ÉCONOMIE POLITIQUE DE PARIS

Les éloquentes paroles prononcées par M. M. Gladstone, samedi dernier, au dîner que lui était offert par la Société d'économie politique de Paris, ont produit une vive impression. Les convives semblaient suspendus aux lèvres de l'orateur, car l'éclat de la forme le disputait à la profondeur de la pensée, la langue anglaise, ainsi maniée, devenait harmonieuse et presque musicale; l'accent que lui prêtait M. Gladstone, tour à tour élevé et familier, ému et spirituel, ne permettait point à l'attention de faiblir un moment: l'Amour britannique s'ajoutait à l'inspiration, pour faire de ce discours un véritable modèle.

Mais l'attrait même de cette admirable improvisation empêchait que personne songeât à la recueillir; il n'en restera donc dans la mémoire de ceux qui l'ont écoutée qu'un souvenir nécessairement imparfait. Nous sentirons cependant le reproduire quelques traits, en résumant la marche générale du discours et en donnant une idée rapide.

Lorsque je descends au moi-même, a dit M. Gladstone, j'hésite à croire que j'ai été suffisamment mérité l'accueil que vous me faites. J'ai essayé de remplir tous devoir envers mon pays et envers l'humanité, mais n'ai été doué d'une grande réforme qui vient de s'accomplir, et dont le monde commence à recueillir le bienfait, qu'un tantinement secondaire, qu'un auxiliaire dévoué. Exporter—et l'honneur aux deux hommes sans lesquels la liberté commerciale aurait été longtemps encore refusée dans les terres! Les esprits généreux et sains les études de science; aux deux hommes qui ont ouvert une ère nouvelle pour les rapports internationaux, l'empereur Napoléon et Cobden. L'empereur, par les vues élevées de l'esprit et par l'énergie indomptable de la volonté, a su écarter des obstacles innombrables en apparence, et qui, formé en une splendide réalité ce qui la veille pouvait sembler un rêve. Cobden, dont le génie sagace s'affirmait à un esprit modeste, Cobden, dont la pureté, la droiture, le cœur chaleureux, l'intelligence supérieure ont tant contribué au bien de l'humanité, a su sans rappeler aussi une vive émotion cette noble victime, cette pensée si forte et si persévérante, accomplie le sein fier d'avoir servi d'auxiliaire.

C'était déjà beau de combattre la misère, d'invoquer le moyen le plus efficace pour élever le niveau de l'aisance générale. Mais le but de Cobden était autrement grand: il voulait le rapprochement moral des peuples. Il aspirait à donner une base solide à la paix du monde. Affranchir les Etats des lourdes charges de la guerre, empêcher autant que possible la triste effusion du sang humain, quand les intérêts moraux de la liberté et de l'indépendance ne sont pas en jeu, montrer que la grandeur des nations est ailleurs que dans l'agrandissement de territoire; apprendre entre les peuples cette cause incommune de collision qu'entretenaient la fausse estime de l'importance de la richesse et la jalousie commerciale, telle a été l'œuvre de Cobden. Il savait que le progrès matériel ne vaut rien sans le progrès moral, et chaque jour des bienfaits nouveaux viennent réaliser la vaste conception tracée jusqu'à ses adversaires les plus obstinés. De funestes erreurs et de véritables délits attristent sous ce rapport l'histoire de la France. L'Angleterre avait été la première à s'en rendre coupable: il était juste qu'elle fût la première à les réparer.

On croyait pas que cette entreprise fût exempte chez nous de difficultés, et libre de préjugés invétérés. De temps à autre, on entend encore de l'autre côté du détroit voir qui est au bien, est prétendant que la France a plus gagné au traité de commerce que l'Angleterre. S'il en est ainsi, lois d'y découvrir un sujet de plainte, et vous en félicite de toute mon âme. Dans cette direction, les uns pouvant gagner moins, les autres davantage; l'essentiel est que personne n'y perde.

Les bienfaits pour être différent, il n'en est pas moins mutuel.

L'œuvre ne comptera sans précipitation et sans imprévoyance: les bienfaits qu'on en ressentit ne se borne plus aux deux contrées voisines qui ont été les premières à donner un grand exemple. Les autres nations suivent la même voie. Les marchandises des deux maisons ont été brûlées. On ne connaît pas le montant de l'assurance, et la nouvelle de la fin de l'incendie.

MAUVAISE RENCONTRE.—Un nègre nommé Jean Pinkerton avait fait arrêter, samedi soir Mathieu Thompson, soupçonné de lui avoir volé un porte monnaie contenant $100, dans sa maison rue Franklin. L'officier Fleming, à qui on avait remis les pièces trouvées sur le prévenu, a trouvé le portemonnaie dans l'arrière cour de la maison. Il contenait 99 10 et aussi divers papiers.

FAUSSET DE MARQUE.—Un jeune garçon nommé Ben Scarborough a apporté à la station blanche un gros paquet de lettres de change qui lui avait été donné par un inconnu, qui lui a fait de la rue de la rue Poydras.

SUICIDE.—Jos. Kraus, travaillant dans la maison de J. F. Ryan, sous qu'il est pas expliqué un prétexte d'une manière inconnue, à été trouvé mort dans la cour de la maison. Un médecin appelé a déclaré que la mort était due à l'abus de l'opium.

VOL.—Thomas Murphy accusé d'avoir volé des articles de linge lui étant la maison de Miss Manford Park, No 67 rue Front, a été envoyé au Prieur où il attendra son jugement devant la Première Cour de District.

CONDUITE INDÉCENTE.—F. L. Brown a été condamné à $20 d'amende pour inconvenance de conduite au théâtre olympique.

TAPAGE DANS LE SECOND DISTRICT.—Cinq nègres ont été arrêtés mercredi soir, rue Franklin, pour avoir fait du bruit et été désordre. Un d'eux, nommé Jeff Harrison, avait un revolver. Le sergent Leclerc rapporte que depuis tout le temps où il s'allume plus que 12 lampes sur les 36 de la place Jackson.

Miles Rolland, accusé d'avoir fait du tapage à l'Opéra, a été arrêté.

Législature de la Louisiane.
Séance du 26 février.

SÉNAT.—M. Kenner présente un mémoire où l'auteur annonce qu'il a découvert un fluide qui tue les chenilles, s'il est bien employé. Renvoi au comité d'agriculture.

M. Peché présente un